

LA 7^{EME} EDITION DE SLOWW!
LES RENCONTRES DU TOURISME FLUVIAL ET FLUVESTRE
(NOVEMBRE 2024)

L'établissement Voies navigables de France

Voies navigables de France (VNF) est un établissement public qui entretient, exploite et développe le plus grand réseau fluvial européen.

VNF gère un réseau de 6 700 km de fleuves, rivières et canaux qui irriguent les territoires et alimente en eau les populations, l'industrie, l'agriculture, la navigation, les milieux aquatiques.

Ses 4 000 agents régulent finement la ressource en eau grâce à 4 000 ouvrages (écluses, barrages, ponts-canaux...) et concilient ses différents usages sur 40 000 hectares de domaine public fluvial dans l'intérêt général et le respect de l'environnement.

Opérateur de l'Etat, Voies navigables de France crée les opportunités de développement des activités sur et autour du fleuve et favorise la bascule vers de nouveaux modèles économiques et écologiques.

Ancré dans les territoires, il constitue un réel atout pour :

- reconstruire des chaînes logistiques et de transport bas carbone,
- réinventer des activités touristiques et de loisirs durables
- et produire les énergies de demain.

L'établissement est organisé autour d'un siège à Béthune (62), composé de 6 directions fonctionnelles, et de 7 directions territoriales : Bassin Nord - Pas-de-Calais (Lille), Bassin de la Seine et Loire aval (Paris), Bassin du Rhin (Strasbourg), Bassin Nord-Est (Nancy), Bassin Rhône-Saône (Lyon), Bassin Centre-Bourgogne (Dijon), Bassin Sud-Ouest (Toulouse).

Voies navigables de France dispose en fine de près de 500 implantations réparties sur tout le territoire, au plus près des usagers de la voie d'eau.

Plus d'informations : [VNF.fr](https://www.vnf.fr)

La politique de développement du tourisme fluvial de VNF

VNF agit dans l'accompagnement, le développement et la promotion des filières touristiques qui mettent en valeur de la voie d'eau. Le tourisme fluvial regroupe 5 filières : la plaisance privée et la location de bateaux habitables sans permis (la plaisance), les bateaux promenade, les paquebots fluviaux et les péniches hôtels (la croisière fluviale). Le poids économique du tourisme fluvial est estimé à 1.4 milliards d'euros TTC pour 15.4 millions de journées passagers en 2019. En parallèle de ces activités traditionnelles, VNF favorise la pratique des activités nautiques (aviron, kayak, pêche, etc.), sportives et de loisirs bord à voies d'eau, ainsi que le développement d'un tourisme de pleine nature (vélo, randonnées) le long de nos fleuves, rivières et canaux.

Auprès des professionnels du tourisme, VNF agit notamment en tant que facilitateur et expert, à la fois pour les amener à se développer (élargissement de l'offre) mais aussi pour les accompagner dans l'évolution de leur modèle économique (avoir une empreinte territoriale, pas de mono-produit, porteur d'un tourisme vert).

Le patrimoine fluvial et les activités développées sur et autour des fleuves, rivières et canaux concourent par ailleurs au dynamisme du tourisme itinérant, et participent à l'attractivité des territoires. La valorisation des chemins de halage pour des activités terrestres (randonnée, tourisme à vélo, etc.), le réaménagement des ouvrages (exemple : échelle d'écluses, maisons éclésières) et la valorisation du domaine fluvial contribuent à l'essor du tourisme fluvestre, en réponse à des aspirations grandissantes des citoyens pour un tourisme plus durable (slow tourisme).

En réponse à ces nouvelles aspirations, et pour que les citoyens se réapproprient la voie d'eau, l'enjeu de VNF auprès d'un plus large public, est de moderniser l'image du tourisme fluvial, tout en le faisant (re)découvrir comme une 3^e option de vacances, venant compléter le match des deux incontournables Mer vs Montage.

Ainsi, pour promouvoir le développement et l'image de ces activités auprès des acteurs du tourisme (collectivités, entrepreneurs, porteurs de projets, etc.), ainsi qu'auprès de l'opinion publique de façon plus large, VNF organise, depuis 2011 et sur un rythme biennal, un événement national intitulé « **SLOWW!, les rencontres du tourisme fluvial et fluvestre** ». Les précédentes éditions ont eu lieu à Paris en 2011, Strasbourg en 2014, Avignon en 2016, Bordeaux en 2018, Auxerre en 2020 et Arles en 2022. La dernière édition a attiré plus de 500 participants représentant près de 340 entreprises.

Présentation de Sloww! : les rencontres du tourisme fluvial et fluvestre

Il s'agit d'un événement phare de VNF qui concourt à booster l'activité économique de la filière professionnelle, et est une vitrine pour le développement et la promotion d'activités touristiques et de loisirs sur et au bord des fleuves, rivières et canaux.

Cette manifestation professionnelle vise à rassembler les entreprises et opérateurs du tourisme fluvial et fluvestre, ainsi que les institutionnels (acteurs nationaux et territoriaux, offices de tourisme, élus ou services des collectivités) autour du triptyque suivant :

- un événement incontournable pour découvrir et rencontrer les opérateurs de la filière,
- une source d'inspiration et de connaissances à travers des ateliers et tables rondes
- des rdv pré programmés, du networking et des moments informels et de convivialité pour « réseauter » et lancer de nouveaux projets.

A la suite de l'édition 2022, une enquête de satisfaction a été réalisée auprès des participants. Voici les principaux chiffres à retenir :

- 501 participants et 338 organisations / 48 exposants
- 86% de participants satisfaits, dont 40% de « très satisfaits »
- 69% des répondants se disent satisfaits du retour sur investissement (pour seulement 3% d'insatisfaits)
- Plus d'un participant sur 2 a pu avoir au moins 4 « contacts utiles »
- Budget Sloww! 2022 : 400 000 € dont un reste à charge pour VNF de 25 %

Pour chaque édition, VNF lance un **appel à candidature** à destination de partenaires territoriaux désireux d'accueillir l'événement.

Présentation de la 7^e édition de Sloww!

La 7^{ème} édition de Sloww! se déroulera la première quinzaine de novembre 2024, sur 1,5 jours de salon professionnel et une pré-ouverture la veille de l'événement. Le format prévisionnel pourrait être le suivant :

- La veille de l'ouverture du Salon
 - Des éductours sur le territoire seront proposés aux participants (exposants, visiteurs)
 - Une soirée d'accueil
- 1^{ère} journée complète :
 - Accueil des participants et ouverture de Sloww! 2024 par VNF et ses partenaires
 - Conférence table-ronde en ouverture de la journée
 - Rendez-vous d'affaires
 - Ateliers thématiques
 - Dîner + soirée de mise en réseau
- 2^{ème} journée matinée :
 - Rendez-vous d'affaires
 - Ateliers thématiques
 - Clôture de la manifestation

VNF se fixe l'objectif d'atteindre le nombre de 600 participants à Sloww! en 2024.

Pour cette nouvelle édition, VNF souhaite poursuivre les évolutions engagées en matière de diversification des participants, à savoir :

- Pour les visiteurs : une participation élargie aux nouveaux opérateurs du tourisme fluvial/fluvestres, aux responsables de bases nautiques, de ports fluviaux et de bases de location, aux personnels des offices de tourisme
- Pour les exposants : les Régions (pôle régional) et les prestataires de services (agents nautiques, assureurs, chantiers, accastillage, motorisation, consultants etc.) Sur cette nouvelle édition, VNF souhaite également développer la présence et l'implication des agences de voyages, tours opérateurs et réceptifs.

Pourquoi candidater pour être partenaire de Sloww! ?

Visibilité du territoire

VNF assurera la promotion globale de Sloww! et cherchera activement des partenaires nationaux pour assurer sa visibilité et sa mise en œuvre.

La collectivité hôte bénéficiera ainsi, d'une forte visibilité du territoire :

- Pendant toute la période de commercialisation et de promotion de l'évènement (campagne nationale, relations presses, emailings...) : présence du logo de la collectivité sur les supports de communication, et sur le site sloww.vnf.fr
- Pendant toute la durée de la manifestation auprès des 600 acteurs du tourisme : présence du logo de la collectivité sur les supports et les habillages sur l'évènement

Impact économique sur le territoire

L'organisation de Sloww! sur le territoire participe au dynamisme de l'économie locale :

- Impact direct de l'évènement et des activités annexes organisées sur l'offre de restauration, d'hébergement, de transports, de loisirs etc.
- Impact secondaire engendré par l'évènement : mise en relation des acteurs locaux, et promotion des sites touristiques du territoire.

Responsabilités relatives à l'organisation de l'évènement

VNF assurera la mise en œuvre de Sloww! et s'appuiera sur la force de proposition et la responsabilité de la collectivité hôte, en concertation entre la collectivité et VNF.

Les éléments présentés ci-dessous sont identifiés pour la plupart dans le paragraphe relatif au budget.

Responsabilités	VNF	Collectivité(s) partenaire(s)	Prestataire de VNF
Passation des marchés liés à l'organisation de Sloww!	OUI	NON	Sans objet
Choix des prestataires	OUI	NON	Sans objet
Suivi, exécution et paiement des marchés	OUI	NON	Sans objet
Proposition des lieux d'expositions potentiels pouvant accueillir l'ensemble des participants	NON	OUI	NON
Choix et paiement de la salle d'exposition	OUI	NON	NON
Prise en charge du traiteur (déjeuners) et paiement	OUI	NON	NON
Prise en charge du traiteur (dîner) et paiement	NON	OUI	NON
Préparation des tables rondes et des ateliers thématiques	OUI	NON	NON
Elaboration des sujets et des intervenants	OUI	OUI	NON
Mobilisation des acteurs locaux et institutionnels	OUI	OUI	NON
Transmission de base de contacts (mail/tel)	OUI	OUI	NON
Commercialisation active de Sloww! (mailing, phoning)	NON	NON	OUI
Relai commercial	OUI	OUI	NON
Gestion des inscriptions	NON	NON	OUI
Gestion des rendez-vous et des plannings	NON	NON	OUI
Aménagement des espaces et des stands	OUI	NON	OUI
Dispose d'un espace sur le pôle fluvial	OUI	OUI	Sans objet
Dispose d'un quota d'invitations (à déterminer)	OUI	OUI	Sans objet
Visibilité sur les outils de communication (flyer, doc., etc.)	OUI	OUI	Sans objet
Visibilité sur le site web	OUI	OUI	Sans objet
Relai presse et sur les réseaux sociaux	OUI	OUI	NON
Organisation de l'activité ludique/culturelle	NON	OUI	NON

(Ce tableau ne vise pas l'exhaustivité mais permet d'identifier la responsabilité des uns et des autres dans l'organisation)

DOSSIER DE CANDIDATURE POUR UN PARTENARIAT SUR L'ORGANISATION DE LA 7EME EDITION DE SLOWW!

1. Modalités pratiques

Méthodologie

La collectivité candidate remettra à VNF un dossier de candidature composé des éléments suivants :

- Une note descriptive d'une dizaine de pages (maximum) répondant aux points ci-après :
 - (§1) La présentation de la collectivité hôte avec la désignation d'un élu(s) en charge du portage de la candidature
 - (§2) Les partenaires territoriaux qui soutiennent et accompagnent la candidature de la collectivité, notamment institutionnels ;
 - (§3) L'intérêt porté par la collectivité et ses partenaires territoriaux au tourisme fluvial et fluvestre
 - (§3) Les modalités du soutien financier des partenaires territoriaux dans l'organisation des Rencontres.
 - (§4) Les modalités d'accueil de cet événement (yc l'accessibilité du lieu proposé)
- (§5) Le descriptif détaillé du site d'exposition envisagé (dont notamment le coût estimé de location)
- (§6) Le budget prévisionnel avec le détail des subventions envisagées

Planning

- Dossier à transmettre par courriel au format pdf à l'adresse suivante : thomas.delvalle@vnf.fr
- Date limite de réponse : **vendredi 21 avril 2023 à 18h**
- Le classement des candidatures se fera sur la base des critères décrits en page 5

2. Les critères de sélection de la collectivité hôte

L'intérêt porté par la collectivité au tourisme fluvial (20/100)

- Présenter en quoi l'organisation de Sloww! peut être un levier de développement pour la collectivité et le tourisme fluvial, qui s'inscrit dans une logique du tourisme durable
- Présenter la politique fluviale et fluvestre de la collectivité (actions réalisées au cours des dernières années, projets, politique de valorisation des berges, etc.)
- Capacité à fédérer et mobiliser les acteurs économiques et institutionnels régionaux et nationaux pour participer / exposer sur Sloww!
- Présenter l'engagement en faveur du fluvial des élus locaux mobilisables pour l'événement

Au-delà du seul tourisme fluvial, la collectivité pourra également démontrer l'intérêt qu'elle porte au tourisme durable ainsi qu'aux différentes formes de « tourisme doux » et d'itinérance.

Les modalités d'accueil de l'évènement (25/100)

- Présentation globale : qualité de la salle ou des salles, proximité et complémentarité avec la voie d'eau :
 - Descriptif global et atouts des espaces mis à disposition (photos, exemples d'évènements réalisés...)
 - La proximité avec la voie d'eau n'est pas centrale, mais peut être proposée en option.
- Espaces à disposition et modularité : disposer d'une salle permettant d'accueillir au minimum 600 personnes dans un espace modulable dans lequel il est possible d'intégrer plusieurs villages / Stands / espaces, d'une superficie estimée entre 3000 et 4000 m² (superficie indicative) et permettant de s'adapter à la scénarisation des différents espaces, tels que
 - 100 m² pour le pôle VNF et 100 m² pour l'espace partenaires ;
 - 100 m² pour l'espace friend meeting zone ;
 - 3 à 5 pôles régionaux de 60 m² ;
 - Une dizaine de stands de 9 m² ou plus, une trentaine stands de 6 m² ; une trentaine de stands de 3 m² ;
 - 250 personnes pour la conférence / table ronde
 - 4 à 6 salles permettant l'organisation des ateliers thématiques en simultané (entre 50 et 75 personnes) ;
 - Entre 500 et 600 personnes pour le déjeuner
- Espaces annexes : proposer un lieu pour accueillir le diner (cocktail ambulateur pour minimum 500 personnes) ; il est souhaité que cet espace soit hors de l'espace d'accueil des Rencontres et accessible par des transferts si non accessible à pied
- L'ensemble des moyens techniques permettant d'accueillir les Rencontres doivent être mis à disposition : sonorisation, wifi, régie, éclairage, sono portative pour les discours en déambulation

Les moyens à disposition qui participent à la réussite de l'évènement (25/100)

- Accessibilité du lieu de la manifestation (transport en commun depuis la gare et l'aéroport, desserte TGV, etc.)
- Des supports de communication sur site permettant d'orienter les participants dans leur parcours de visite ou plus largement de communiquer (espaces d'affichage) :
 - Animation pouvant être proposée en option, telle qu'une activité culturelle ludique et/ou patrimoniale correspondant aux attentes des participants
 - La collectivité hôte devra disposer d'une offre d'hébergement, avec les collectivités voisines, suffisante pour accueillir l'ensemble des participants. VNF sera attentif à ce que les tarifs pratiqués n'excluent pas certains participants. En bonus, VNF sera attentif aux éventuelles idées « insolites » d'hébergement des participants de Sloww !, sur des bateaux ou, *a minima*, en lien avec l'eau.

Le soutien financier des partenaires dans l'organisation de Sloww! (30/100)

- Participer financièrement à l'organisation de Sloww!

VNF attend également de la collectivité hôte et de ses partenaires régionaux la mobilisation de subventions pour assurer et permettre l'organisation de cette édition (objectif : 100 000€ minimum pour

l'ensemble des collectivités partenaires). De son côté, VNF cherchera activement des partenaires nationaux et assurera la promotion globale de Sloww!

- Proposer la prise en charge de prestations en nature (dîner notamment)

3. Le budget prévisionnel de Sloww! 2024

Le budget global prévisionnel de Sloww! 2024 est de 450 000 €.

Lors des précédentes éditions, la participation financière de la collectivité hôte et de ses partenaires régionaux était comprise entre 100 000 et 150 000 €.

Pour cette 7ème édition, la volonté de VNF est de limiter sa participation à un maximum de 50 % du coût global d'organisation de l'événement, soit un montant de 225 000 € TTC.

4. Contacts utiles

Pour les collectivités intéressées, il peut s'avérer opportun de préparer la candidature avec les équipes de VNF. A cet effet, vous trouverez ci-dessous les contacts nationaux et territoriaux qui peuvent vous accompagner.

Pour la direction du développement de VNF :

- Ségolène Ricart-Vanpouille (responsable de la division tourisme) : segolene.ricart-vanpouille@vnf.fr
- Thomas Delvalle (chef de projet Sloww!) : thomas.delvalle@vnf.fr

Pour les directions territoriales de VNF :

Bassin de la Seine Centre Bourgogne Nord-Est Nord-Pas de Calais	Marie Noëlle RIFFAUT Antoine CHARDONNAL Régine JEANTY Claire SENECAUT	Rhône Saône Strasbourg Sud-Ouest	Malvina RICHEZ Pierre HANAUER Nathalie BALLAND
--	--	---	--